



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transport

Question écrite n° 40006

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur l'avis rendu par le Conseil économique, social et environnemental sur « la transition énergétique dans les transports ». Le CESE propose de « développer une offre d'information instantanée multimodale ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette proposition.

Texte de la réponse

L'avis rendu le 10 juillet 2013 par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), intitulé « la transition énergétique dans les transports » rappelle que la France s'est engagée dans le cadre européen à réduire de 20 % ses émissions de gaz à effets de serre par rapport à 1990 et à atteindre le « facteur 4 » d'ici 2050. A cet égard, l'amélioration des performances énergétiques des transports constitue un enjeu majeur et le Conseil formule cinq séries de propositions pour réussir la nécessaire conciliation entre les besoins de mobilité et les urgences environnementales. Une série de propositions vise à influencer sur l'évolution des besoins de mobilité et accompagner les changements de comportements et, à cet égard, le Conseil appelle à ce que les pouvoirs publics, à l'échelon national et local, encouragent le développement d'une offre d'information instantanée multimodale. C'est à l'échelon local, avec le soutien des pouvoirs publics au niveau national, que les premières expérimentations prenant en compte une information multimodale en temps réel peuvent être mises en oeuvre. A cet égard, on peut citer l'ambitieux projet « optimiser la mobilité durable en ville » (Optimod), mené sous la conduite du Grand Lyon avec des partenaires publics et privés, et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « mobilité quotidienne ». Ce démonstrateur comporte la constitution d'une plateforme de données en temps réel, ainsi que la mise en place de services fournissant sur smartphones une information multimodale en temps réel. Pour les temps de parcours routier, il s'agit d'une information prédictive à l'horizon d'une heure. Une large diffusion de bonnes pratiques pourra dans un second temps être entreprise avec le soutien des pouvoirs publics au niveau national.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40006

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2013](#), page 10751

Réponse publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13315